

Appels à projets NovaTris

Règlement

I Préambule

Le Centre de compétences transfrontalières NovaTris est un service de l'Université de Haute-Alsace, dont une des missions est de soutenir le développement de dispositifs de formations initiales et continues à caractère transfrontalier permettant à l'apprenant, quelles que soient sa discipline de base et son expérience professionnelle, d'acquérir ou approfondir les compétences-clefs lui permettant d'évoluer avec aisance dans l'environnement international.

- Compétences interculturelles et linguistiques

NovaTris vise à permettre à tout apprenant, en formation initiale et formation continue, d'acquérir des compétences interculturelles et linguistiques pour agir avec succès et aisément dans la région polyculturelle du Rhin Supérieur.

- Création de cursus transfrontaliers

Le succès des formations transfrontalières déjà existantes à l'UHA souligne l'importance de ces cursus et montre la demande du monde socio-économique pour les diplômés des parcours transfrontaliers. En se basant sur l'expérience de l'UHA et de ses partenaires, NovaTris accompagne la création de nouveaux parcours transfrontaliers dans tous les métiers et dans le périmètre du Rhin supérieur élargi. En cela, NovaTris s'inscrit pleinement dans la politique de site telle que définie au sein du contrat de site alsacien 2013-2017.

- Faciliter l'innovation pédagogique

A l'interface entre la recherche et l'enseignement, NovaTris aspire à faciliter l'innovation pédagogique au sein de l'université. Les méthodes novatrices développées et expérimentées dans les enseignements notamment interculturels bénéficient d'un adossement recherche permettant l'analyse des méthodes et leur impact en terme d'apprentissages ainsi que l'amélioration permanente et le transfert d'expérience avec d'autres acteurs pédagogiques.

- Rôle de démonstrateur

Le Centre NovaTris, financé par l'ANR (Agence Nationale de Recherche, de 2011 à 2019 dans le cadre des appels à projets IDEFI (Initiatives d'excellence en formations innovantes), a un rôle de démonstrateur pour d'autres universités. Les

méthodologies mises en œuvre doivent ainsi être publiques afin de servir de répertoire d'expérience.

- Animateur de la stratégie transfrontalière du site Alsace

Le Centre NovaTris est dans le cadre de la politique de site Alsace responsable de la coordination de la stratégie transfrontalière pour l'ensemble du site.

Afin d'encourager l'initiative étudiante et de soutenir les recherches visant à développer les compétences transfrontalières et interculturelles, NovaTris lance régulièrement des appels projets à destination d'étudiant(e)s et de chercheur(e)s.

Le présent règlement vise à préciser les critères d'éligibilité conduisant après acceptation par un jury à un co-financement des projets retenus par NovaTris.

Un budget spécifique aux projets étudiants est prévu dans le budget global de NovaTris. Le financement par projet est limité à une somme maximale de 10.000 €, l'enveloppe totale est de 60.000€. Un budget spécifique total de 60.000 € est également prévu pour le soutien aux projets de recherche.

Tout(e) étudiant(e) de l'UHA ou tout(e) chercheur(e) peut bénéficier de ce financement. Le financement de projets par NovaTris n'a pas vocation à se substituer à d'autres aides financières qui peuvent être attribuées à des projets. C'est pourquoi cette aide ne peut être allouée que s'il s'agit d'un projet à vocation transfrontalière et interculturelle. Toutefois, le financement de projets apporté par NovaTris est cumulable avec d'autres aides.

II Projets étudiants

a. Définition

Les projets étudiants peuvent être tutorés ou non-tutorés. La personne coordinatrice d'innovation pédagogique de NovaTris propose conseils et accompagnement à la demande.

S'il s'agit d'un projet tutoré, les étudiants informent le tuteur de leur dépôt de candidature à l'appel à projet et des conditions, ils s'assurent de son soutien (cf. article 6.1 Rôle et engagement du tuteur).

b. Critères d'éligibilité des projets étudiants

Le projet doit obligatoirement correspondre aux critères suivants :

- Réalisation du projet par les étudiant(e)s
- L'étudiant(e) porteur(e) du projet doit être régulièrement inscrit à l'Université de Haute-Alsace. L'équipe du projet peut contenir des étudiants non-inscrits à l'UHA.
- Projet portant sur une thématique transfrontalière ou sur une thématique interculturelle
- Etablissement d'un budget prévisionnel cohérent

Les aspects suivants seront pris en compte favorablement lors de la décision du jury :

- Faisabilité, utilité et utilisabilité du projet
- Le projet est présenté dans deux langues (parmi l'allemand, le français et l'anglais)
- Transdisciplinarité du projet
- Un groupe d'étudiant(e)s de différents parcours universitaires
- Un groupe d'étudiant(e)s de différentes nationalités
- Cofinancement du projet par un autre partenaire / sponsor
- Soutien du tuteur (si projet tutoré)

c. Rôle et engagement des étudiants

Les étudiants participants aux projets financés par NovaTris s'engagent à écrire un rapport d'activité (un rapport par équipe de réalisation) qui sera remis sous forme électronique à la coordinatrice d'innovation pédagogique de NovaTris dans le mois qui suit la fin du projet. Ce rapport doit être écrit soit en français, soit en anglais, soit en allemand.

Les contenus souhaités dans le rapport (non exhaustifs) sont les suivants :

- Présentation du projet et objectifs fixés au début
- Présentation et analyse des résultats du projet
- Budget prévisionnel, date et bilan de clôture (copie des justificatifs de paiement en annexe)
- Autoévaluation de la démarche et de la réalisation des objectifs
- Apport du projet en termes d'apprentissages professionnels et personnels, de développement de compétences

A la fin du projet, NovaTris délivra un certificat aux étudiants participants. Ce certificat pourra apparaître dans le supplément au diplôme des étudiants.

d. Rôle et engagement du tuteur

Le tuteur s'engage à écrire un rapport avec une évaluation et une analyse critique de la mise en œuvre de la pédagogie choisie au départ ainsi qu'un retour sur l'expérience. Le tuteur accepte d'échanger avec NovaTris sur le projet pendant et après sa réalisation.

e. Droits d'usage

Pendant et après la réalisation du projet, les participants s'engagent à partager les informations avec NovaTris.

NovaTris aura le droit d'utiliser et de publier les rapports écrit dans le cadre du projet et par extension toute production du projet en indiquant les noms des auteurs.

III Projets-recherche

a. Définition

L'adossement-recherche du Centre NovaTris s'inscrit dans la continuité des valeurs du projet et permet d'observer et de théoriser, comment, dans la construction des compétences et des savoirs, optimiser les synergies entre connaissances, pratiques et nécessités de terrain afin de mieux saisir, comprendre, penser et vivre le transfrontalier et l'interculturel.

L'adossement-recherche du Centre NovaTris est au service du projet, il accompagne la mise en œuvre pédagogique de la création du Centre de compétences transfrontalières : les méthodes développées et expérimentées dans les enseignements notamment interculturels bénéficient d'un adossement recherche permettant l'observation de la pédagogie mise en œuvre, d'interroger les principes pédagogiques définis au départ, d'évaluer l'impact en terme d'apprentissages, de réfléchir à l'amélioration et au transfert d'expérience. Par ailleurs, les recherches portant sur les thématiques en lien avec la dynamique transfrontalière pouvant contribuer au développement de la connaissance et des compétences transfrontalières sont mises en synergie pour être intégrées à un niveau ou à un autre de la mise en œuvre du projet.

Les valeurs NovaTris développées pour la pédagogie (Cf Annexe 1) s'appliquent également à la recherche qui se veut :

- En adéquation avec le terrain : la recherche est à la fois la compréhension des réalités transfrontalières mais aussi une réponse à des besoins économiques et sociaux de la région transfrontalière et aux nécessités d'une pédagogie : la recherche NovaTris est avant tout une observation, un questionnement critique et une distanciation théorique sur les pratiques, la transfrontalité, l'interculturel, les pratiques pédagogiques (de l'interculturel et du transfrontalier) mais aussi sur la recherche sur le transfrontalier ;
- Dans une dynamique transfrontalière, interculturelle et/ou interdisciplinaire permettant un changement de perspective, un élargissement des systèmes de référence et une hybridation des approches, des points de vue, des points de référence. La dimension de l'INTER devient ici un principe de fertilisation: il s'agit bien d'une interaction entre disciplines, approches, langues, systèmes de référence et d'une négociation entre différents points de vue comme vecteur d'innovation ;
- Dans un esprit collaboratif stimulant l'échange autour d'un même sujet, mais aussi un travail commun débouchant sur des productions co-signées ;

L'adossement-recherche du Centre NovaTris a pour objectifs à la fois d'accompagner la réflexion sur la mise en œuvre d'une pédagogie interculturelle et d'offrir un espace régulier de rencontre et d'échange entre différents laboratoires ou

chercheurs travaillant sur la thématique du transfrontalier. L'adossement-recherche de NovaTris s'inscrit aussi dans la stratégie de développement du réseau Eucor et la volonté affirmée de développer le thème du transfrontalier comme un thème de recherche fort du réseau Eucor.

NovaTris peut (co-)financer des projets de recherche s'ils correspondent aux critères d'éligibilité fixés dans le présent document et s'ils sont acceptés par le jury mis en place à cet effet.

L'enveloppe globale annuelle maximale prévue pour le soutien de ces projets de recherche est de 60.000 €. Les enveloppes allouées dans ce cadre par NovaTris seront personnalisées et pourront donc être d'un montant différent en fonction du projet.

b. Critères d'éligibilité des projets-recherche

Les projets devront répondre aux conditions suivantes :

1. Le groupe de recherche porteur du projet est un groupe interdisciplinaire et/ou transfrontalier
2. Le projet de recherche participe à la mise en œuvre d'une recherche sur la thématique « le transfrontalier » et à la construction d'un référentiel sur ce thème.
3. Durée prévisionnelle du projet
4. Un livrable pour NovaTris est clairement défini : publications,...
5. Le champ d'expérimentation offert par les activités de NovaTris est pris en compte dans le projet de recherche
6. Etablissement d'un budget prévisionnel cohérent.

IV Procédure de dépôt de projets

NovaTris communique publiquement sur ses appels à projets-recherche ainsi que les dates limites de dépôts par l'intermédiaire des moyens de communication à disposition de NovaTris (au minimum : site internet de NovaTris, newsletter UHA, ...).

Le dossier de présentation du projet doit être envoyé par courriel ou par courrier à la direction de NovaTris pour les projets recherche et à personne coordinatrice d'innovation pédagogique pour les projets étudiants. La réception du dossier sera confirmée rapidement. Les participants s'engagent à respecter les dates limites communiquées par NovaTris, sous peine de voir leur candidature rejetée.

La présentation du projet inclut au minimum :

- Présentation du projet et de ses objectifs
- Présentation de l'équipe et coordonnées
- Plan d'action prévu pour la réalisation
- Cadre temporel de réalisation (rétro-planning)

- Budget global prévisionnel : coûts(*) et retombées éventuelles du projet et participation souhaitée par NovaTris
- R.I.B.
- Pour les projets recherche uniquement : Engagement de livrable pour NovaTris
- Pour les projets étudiants uniquement : Engagement d'écrire un rapport final (cf. 6.2)

(*) Les coûts doivent se baser sur des devis joints au dossier.

V Composition du jury des projets

Le jury est composé de cinq (5) membres avec voix délibérative et d'invités avec voix consultative.

Sont membres avec voix délibérative :

- La Présidente de l'UHA ou son représentant(e)
- Un représentant d'EUCOR
- Un représentant d'un établissement d'enseignement supérieur allemand
- Un représentant d'un établissement d'enseignement supérieur suisse
- La directrice de NovaTris

Les membres du jury sont désignés pour une durée de un an au début de chaque année universitaire et validés par le comité de pilotage de NovaTris.

Projets de recherches soumis en 2014 : Lors de la phase de lancement du premier appel à projets recherche, le jury avec voix délibérative sera composé des membres du comité de pilotage de NovaTris ne participant à aucun projet soumis.

Sont membres avec voix consultative :

- La personne coordinatrice d'innovation pédagogique de NovaTris pour les projets étudiants
- La personne coordinatrice de l'adossement-recherche de NovaTris pour les projets de recherche
- Toute personne désignée par le jury et qui en raison de ses fonctions, missions ou compétences peuvent l'éclairer sur certains dossiers (par exemple les tuteurs des projets)

VI Modalités de réunion du jury et procédure d'examen des dossiers

Le jury nomme un président du jury parmi ses membres. Le jury se réunit valablement si au moins la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents.

Un calendrier prévisionnel des réunions est établi en début d'année universitaire et validé par le comité de pilotage de NovaTris. Le Vice-président délégué aux relations internationales de l'UHA convoque les membres du jury au plus tard quinze jours avant la date du jury. Dans des cas exceptionnels, les membres du jury pourront décider par voie électronique sur les projets retenus et le montant du financement

fixé pour chacun d'entre eux (par exemple si le jury ne peut se réunir physiquement à temps pénalisant ainsi la réalisation d'un ou plusieurs projets.)

Les membres du jury sont destinataires des dossiers des différents projets présentés au moins 8 jours en amont de la réunion du jury.

Les projets déposés sont examinés par le jury (voix délibératives et voix consultatives). Les délibérations du jury (voix délibératives) ont lieu hors de la présence des porteurs de projets et des tuteurs.

Chaque personne ou équipe demandeuse recevra de la part de NovaTris une notification lui indiquant le montant éventuel du financement accordé ou le cas échéant les motivations du refus de financement.

VII Modalités financières

La subvention sera versée par virement effectué par l'agent comptable de l'Université de Haute Alsace, sur indication de NovaTris, sur le compte bancaire du porteur de projet – laboratoire ou étudiant(e) (RIB fourni lors du dépôt du dossier).

80 % de la subvention allouée par le jury sont mis en paiement dans le mois qui suit la décision du jury.

En fin de réalisation de projet, l'équipe livre dans un délai d'un mois le rapport ou livrables incluant les justificatifs de paiement ainsi qu'un tableau récapitulatif des dépenses et recettes à la directrice de NovaTris. Sur la base des documents de clôture et du coût réel total du projet, NovaTris met en paiement le reliquat à concurrence du coût total réel et de la subvention allouée dès validation par le comité de pilotage.

En cas de dépenses inférieures au montant de la subvention allouée, le porteur de projet s'engage à rembourser à l'UHA/NovaTris la somme trop-perçue dans un délai d'un mois après la remise du rapport de clôture.

VIII Communication

L'équipe de projet et l'enseignant-tuteur éventuel s'engagent à indiquer le soutien de NovaTris et de l'ANR (logo Initiative l'excellence) sur toute publication, tout support de communication et lors de toute contribution orale concernant le projet. En cas de non-respect de cette clause, les frais d'impression ne pourront être éligible à la subvention.

IX Approbation et modification du règlement des appels à projets

Le présent règlement est validé par le CA de l'UHA en date du 14.04.2014 sur proposition du comité de pilotage de NovaTris. Toute modification est soumise à validation au CA de l'UHA. Le règlement en vigueur est publié sur le site internet de NovaTris.

En signant ce règlement intérieur, le porteur de projet et les membres de l'équipe de projet certifient en avoir pris connaissance, en avoir informé l'ensemble des partenaires du projet et déclarent en respecter les principes et consignes.

Le porteur de projet :

Prénom Nom :

Date et signature (précédées de la mention "Lu et approuvé")

Les membres de l'équipe de projet :

Prénom Nom :

Date et signature (précédées de la mention "Lu et approuvé")

Prénom Nom :

Date et signature (précédées de la mention "Lu et approuvé")

Prénom Nom :

Date et signature (précédées de la mention "Lu et approuvé")

Prénom Nom :

Date et signature (précédées de la mention "Lu et approuvé")

Prénom Nom :

Date et signature (précédées de la mention "Lu et approuvé")

Annexe 1 : Valeurs NovaTris

a. Finalités

Nous avons le privilège de vivre et travailler dans une région unissant trois pays et de nombreuses cultures. Convaincus de la richesse humaine que notre environnement transfrontalier possède et des ressources exploitées et non encore exploitées qu'il recèle, le centre de compétences transfrontalière NovaTris offre aux acteurs et citoyens de la région - et au-delà - la possibilité de développer et approfondir leurs compétences interculturelles et par là-même, de devenir les moteurs triculturels du développement régional.

Outre la faculté de vivre et travailler aisément et avec plaisir dans un cadre transfrontalier, nous sommes convaincus que l'humain du XXIème siècle a besoin de compétences humaines vécues et partagées pour savoir abolir les frontières tout en conservant les richesses de chacun. L'enseignant accompagne le développement de ces compétences, en plaçant l'apprenant avec ses talents à la source de ses enseignements. L'enseignement universitaire transfrontalier offre en effet un support hors du commun de développement des compétences humaines. Dans l'apprentissage et au-delà, se sentir responsable de son bien-être et de celui de la communauté, oser une pensée non-conventionnelle, l'ouverture d'esprit, la curiosité, le courage, la créativité et la solidarité sont des compétences essentielles permettant un partage et une construction transdisciplinaire des savoirs.

Les activités d'enseignement, de recherche et d'innovation pédagogique du centre de compétences transfrontalières NovaTris entendent promouvoir le développement de ces compétences humaines et interculturelles qui sont au XXIème siècle, parmi d'autres, essentielles pour soi et dans sa relation avec l'autre.

b. Motivations

Au sein du centre de compétences transfrontalières NovaTris, nous pensons et agissons pour l'avenir en partant de l'expérience de l'apprenant. Dans nos enseignements interculturels, nous créons un environnement sécurisé propice à l'expérimentation d'espaces et thèmes non-conventionnels, autorisant la prise de risques, permettant de vivre la diversité et de développer la confiance en soi tout en sortant de sa zone de confort. Développer le sens de l'autonomie chez l'apprenant et encourager sa participation active est au cœur de nos préoccupations pédagogiques. Nous considérons la diversité des approches, contextes, outils et les échanges comme un enrichissement permettant d'ouvrir de vastes espaces de créativité et de développement personnel et professionnel.

c. Communauté

L'équipe et le réseau du centre de compétences transfrontalières NovaTris sont composés d'enseignants, de chercheurs, d'apprenants, d'acteurs économiques et sociaux partageant les convictions et visions énoncées ci-dessus. Notre travail en équipe et en réseau reflète les valeurs vécues et transmises dans nos enseignements. NovaTris se conçoit comme une communauté interculturelle qui, dans une démarche intrinsèquement transdisciplinaire et dans le respect de la

diversité des opinions et perspectives, mène une réflexion (auto)critique en accueillant les remises en question et les chemins divergents.

En équipe et en réseau, NovaTris met les talents au premier plan, la créativité et le plaisir d'apprendre et de travailler ensemble, en transparence et dans l'échange, au profit du développement d'échanges humains interculturellement riches.